

# ACTIVITÉS SOCIALES

## DÉCLARATION DU 2 JUILLET 2020

Dans une période transitoire de crise sanitaire, notre délégation a alerté le Comité de Coordination face aux différentes remontées et difficultés rencontrées par certaines familles. Nous avons donc pris l'initiative de porter une délibération dans le but d'aider les bénéficiaires dans la garde des enfants et des adolescents sur la période estivale 2020 lors du bureau du comité du 12 juin dernier.

Le Président nous a alors dit qu'il était ouvert au dialogue, cependant, qu'un travail en Commission Santé, Sanitaire et Sociale devait être fait afin de mieux définir ce qui pourrait être proposé à l'issue de celle-ci. Ce que nous interprétons comme **jouer sur le temps**...

Une commission extraordinaire s'est donc tenue le 22 juin 2020. Une présentation de notre délibération a été faite, avec une estimation financière et des précisions apportées. À notre grande surprise, rien de plus concret. À l'issue de cette Commission Action Sanitaire, Sociale et Santé nous constatons que le débat est de nouveau renvoyé en session le 2 juillet 2020. FO déplore à ce moment, le **manque de réactivité face à une situation d'urgence**. Aucune proposition ne sera définie.

Notre aide, nous le rappelons, ne se superpose à aucun autre dispositif, et vise à pallier à certaines difficultés rencontrées par les agents. FO rappelle son **attachement aux Activités Sociales de la branche des IEG et à la Solidarité** si souvent prônée, qui se heurte ici aux procédures pour la mise en œuvre. Nous regrettons que cette cohésion ne s'applique pas aujourd'hui.

À FO nous sommes conscients des réalités, mais parfois l'urgence doit supplanter nos différences.

Nous continuerons à porter nos propositions dans le but d'aider les agents et leurs familles, qu'ils sont en droit d'attendre.

